

Métropole | Municipales à Pessac : boulevard à droite, bouchons à gauche



Pessac, troisième plus importante commune en termes de population sur la métropole et le département derrière Bordeaux et Mérignac (avec 62 737 habitants), dispose pour ce scrutin des municipales de cinq listes candidates, comme en 2014. Ce n'est pas le seul point commun : deux candidats en 2014 sont également tête de liste en 2020; l'ancienne élue NPA Isabelle Ufferte (5,56% des voix au premier tour en 2014) et le maire sortant, Franck Raynal, ancien LR désormais sans étiquette. Après plus de 25 ans de gouvernance d'une union de la gauche autour du PS, Pessac subira-t-elle à nouveau l'alternance ou se maintiendra-t-elle dans la droite modérée ? On passe en revue les forces en présence et leurs principales idées.

Lorsque l'on se penche un peu sur les précédentes élections municipales, on peut constater que Pessac a, depuis 1959, connu une alternance égale entre gauche et droite (cinq mandats pour la gauche, cinq pour la droite). Elle a été dirigée par des maires socialistes, dont l'actuel président de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, qui était à sa tête entre 1989 et 2001, mais aussi par le docteur en médecine, conseiller général et député Jean-Claude Dalbos (RPR, trois mandats entre 1959 et 1977 et un mandat de plus entre 1983 et 1989) et l'actuel maire, Franck Raynal, qui présente aujourd'hui une liste "sans étiquette" (mais plutôt divers-droite) baptisée "Naturellement Pessac".

Les listes

Ce dernier, éloigné des Républicains depuis l'affaire Fillon, a tout de même récemment obtenu le soutien des Républicains de la septième circonscription de Gironde par le biais de son député local Benoît Rautureau, qui figure sur la liste du maire sortant. Franck Raynal, qui a annoncé sa candidature sur Facebook par l'intermédiaire d'une vidéo de trois minutes tournée à la forêt du Bourgaillh, a présenté officiellement sa liste le 17 janvier dernier dans un meeting de campagne organisé à la salle Bellegrave. Elle comporte des adhérents aux Républicains, au MoDem, aux Radicaux mais aussi à La République En Marche. Si la députée de la septième circonscription Bérange Couillard n'y figure pas, la "chef de file" LREM locale nommée en septembre, Caroline Bénard-Dendé, y a sa place avec d'autres. "J'ai une bonne entente avec la députée, des gens d'En Marche sont déjà dans mon équipe municipale en tant qu'adjoints. J'ai toujours milité pour une alliance, la même qu'en 2014 avec le centre et

la droite modérée ensembles. J'ai le même positionnement qu'Alain Juppé, je m'inscris dans ses pas", indique ainsi le maire sortant, qui parle de 17 "encartés", soit environ un tiers de la liste composée de 51 personnalités dont les deux autres tiers, il l'assure, n'appartiennent pas à un parti. Il va en tout cas devoir composer avec une autre carte dans sa manche, piochée par plusieurs de ses adversaires : sa [condamnation, en septembre](#), devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, à 6000 euros d'amende dont 3000 avec sursis (mais sans peine d'inéligibilité) pour prise illégale d'intérêts pour une histoire de permis de construire, décision contre laquelle il s'est opposé et a fait appel.

Du côté gauche de Franck Raynal, on peut sans peine parler de division. La candidature la plus récente est celle d'Isabelle Ufferte, ancienne infirmière à Haut-Lévêque et tête de liste pour le Nouveau Parti Anticapitaliste qui, après la candidature de [Philippe Poutou à Bordeaux](#), a annoncé la présentation de listes sur plusieurs communes de la métropole (Mérignac, Blanquefort, Lormont et Cenon, les deux dernières ayant pour tête de listes deux conseillères municipales installées). Éluë durant treize ans au conseil municipal de Pessac (jusqu'en 2014) Isabelle Ufferte affirme : "On a aussi pu être élus à Pessac parce que c'était une période où il y avait des bastions, notamment PS/union de la gauche, qui faisaient que dès le premier tour, les maires étaient élus. La règle, c'est que toutes les listes qui ont fait 5% participent à la "distribution des postes". C'est bien plus compliqué pour nous d'avoir des élus au deuxième tour (où ce même seuil passe à 10%). La liste NPA est composée, selon les propres mots de sa chef de file, de "sympathisants, de militants syndicaux, de gens pour qui l'engagement n'a pas forcément d'appartenance organisationnelle, et d'autres qui se revendiquent gilets jaunes". Elle décrit un contexte chamboulé par le mouvement social débuté en novembre 2018, un "moment de bascule qui a profondément encouragé la contestation actuelle". Elle pointe aussi du doigt la division en deux de la gauche, menée d'un côté par la liste "Réinventons Pessac" de Sébastien Saint-Pasteur et de l'autre par "L'écologie pour Pessac" menée par Laure Curvale. "Indépendamment de l'appréciation individuelle, politiquement, pour les avoir vus ensemble dans les majorités antérieures, ils ont dirigé la commune sans grande différence, mis-à-part sur des détails, comme à la région et au département (...). C'est un moment politique dans lequel le camp qu'on essaie de faire entendre à des choses à dire", termine-t-elle.

À l'inverse, la première à avoir lancé la réflexion (dans le courant de l'été), Laure Curvale, est à la tête d'une liste dans laquelle on retrouve Urgence Écologie mais aussi Génération-s, le PCF et la France Insoumise (qui a rejoint le mouvement en janvier). L'élue verte n'est pas une primo-arrivante en politique : conseillère départementale (canton Pessac 2) depuis 2015 et nommée vice-présidente en charge des mobilités en novembre 2019, la conseillère municipale d'opposition y avait été élue suite à sa présence sur la liste du maire PS sortant, Jean-Jacques Benoît. "Je considère que j'ai été dans l'opposition mais avec ma place d'écologiste", précise-t-elle. À Pessac, les résultats des européennes parlent d'eux-mêmes : le chef de file des verts Yannick Jadot y avait recueilli 19,12% des suffrages. "Notre collectif a pris forme cet été, c'est un rassemblement créé à partir de la dynamique des européennes. La présence du PC et de LFI prouve que visiblement, la dynamique est là, qu'on n'est pas les seuls à être persuadés que le temps de l'écologie est venu. C'est un mandat crucial pour limiter notre impact écologique. Si on continue avec les petits pas, on ne va pas du tout être à la hauteur", souligne Laure Curvale en faisant référence à la politique du maire sortant, dont elle critique l'absence d'une "démarche globale et cohérente", tout comme l'avait fait [Isabelle Rami à Talence](#). "Donner des gourdes aux enfants pour consommer moins de plastique, installer des nichoirs pour les oiseaux, planter des arbres... Ce sont des bons gestes mais ils ne permettront pas de faire la ville autrement ni d'atteindre la cible sociale, celle qui est dans une situation de précarité énergétique ou qui a des problèmes de déplacements". Présentée le 6 février lors d'un premier meeting de campagne à la salle de l'Orangerie, la liste est composée d'une vingtaine d'encartés politiques (membres des partis cités plus haut), mais aussi de militants associatifs ou encore de travailleurs sociaux, d'horizons divers. Un parti, en revanche, n'y figure pas : le PS. Pour une raison simple.

Cette raison, c'est Sébastien Saint-Pasteur. Conseiller municipal d'opposition et conseiller départemental du canton de Pessac 2 (binôme de Laure Curvale). Affilié notamment à l'attractivité territoriale et à l'inclusion, l' élu socialiste est aussi l'ancien attaché parlementaire d'Alain Rousset. La liste "Réinventons Pessac" affiche ses liens avec le PRG, Place Publique, un groupement local de "société civile" et un collectif de citoyens pessacais. Si elle ne devrait être bouclée qu'à la mi-février, on sait qu'elle comportera "très majoritairement des gens engagés dans la vie locale (associatif, parents d'élèves, etc.). On souhaite la faire la plus représentative de ce qu'est Pessac". Il y défend une "fibre plutôt solidaire, notamment au travers de mon engagement dans le champ du handicap. Je suis sensible à l'idée d'avoir une ville plus collaborative. (...) Nous disposons d'une grande richesse associative, d'un tissu économique large qui va de la haute technologie jusqu'à l'ESS en passant par l'associatif. Pessac est un terreau fertile et un beau challenge". Interrogé sur un éventuel bilan personnel et des griefs à adresser au maire sortant, l' élu parle de "choix déplaisants", au moment d'aborder la question de l'urbanisme local. "Beaucoup de constructions neuves sont réalisées sous l'égide de dispositifs de défiscalisation par des propriétaires non-occupants avec un ancrage plus faible dans la ville. Ces investissements, ça donne des propriétés qui se dégradent, comme au Burck ou aux Acacias". Il dénonce aussi une éthique contestable et des "affaires qui ont écorné la vie municipale". À Pessac, au-delà de l'appel récent de Franck Raynal, c'est [un audit](#) qui avait quelque peu échaudé les esprits de l'opposition en 2014 en évoquant une "fragilité financière persistante depuis plusieurs années". "Nous avons la volonté d'être plus créatifs, de porter des idées nouvelles. Ça manque un peu d'impulsion".

Enfin, le cinquième et dernier candidat ne revendique aucune appartenance politique. David Rybak, agent commercial de 47 ans à la tête de la liste "Pessac avant tout" affirme diriger une liste "transpartisane". Auparavant engagé dans Nous citoyens et le Parti Libéral Démocrate (intégré depuis à Objectif France), il compte toutefois dans ses soutiens l'adjointe à l'économie, à l'emploi et à la formation Sylvie Trautmann, membre du "Nouveau Centre". Cette dernière, comme plusieurs autres conseillers municipaux en place (dont le premier adjoint Eric Martin ou l'adjoint à l'urbanisme Gilles Capot) ne figurent pas sur la nouvelle liste du maire sortant. Sur les réseaux sociaux, Sylvie Trautmann a réagi à cette éviction le 17 janvier dernier. "J'avais demandé un rendez-vous au maire le 3 septembre. Je n'ai été reçue que le 13 novembre, alors que la liste était déjà bien avancée. J'ai été rayée de cette liste pour deux raisons qu'il m'a énoncées ainsi : tu n'es pas politique et tu ne sais pas te mettre en avant.

C'est parfaitement vrai et je le revendique : je ne suis pas partisane et j'ai voulu faire de la politique pour me mettre au service de mes concitoyens, pas pour me mettre en avant. Nous n'avons dorénavant plus la même façon de concevoir l'action politique". Pour ce qui est de David Rybak, sollicité, il n'a (pour l'instant ?) pas donné suite à nos demandes d'interview. Il nous a tout de même fourni quelques idées et une lettre d'intention précisant notamment le soutien de l'ensemble des colistiers aux trente propositions de l'association anti-corruption ANTICOR et l'assurance, pour tous, d'un "casier judiciaire vierge"...

Les idées

Puisqu'il faut bien démarrer quelque part, commençons par la liste transpartisane. Pour celle portée par David Rybak, une "consultation locale et citoyenne" s'impose "sur des sujets municipaux. Facilitons à chacun l'accès à l'information, diffusons les débats du conseil municipal sur internet en direct". Conventions pluriannuelles avec les associations, "service dédié à l'accueil des entreprises des entrepreneurs et de leurs conjoints", prévention écologique pour tous les publics, référents de quartier pour gérer une sécurité homogène font ainsi partie des pistes de réflexions de cette liste qui veut former un "conseil municipal hors des clivages politiques, éthique, anti-corruption et représentatif de la diversité de la population pessacaise".

La carte des non-encartés déçus de la politique et à la recherche d'un autre modèle semble être jouée par beaucoup de listes. La candidate NPA ne s'en cache pas, elle fait campagne contre un maire "qui applique la politique du gouvernement". Lorsqu'on évoque avec elle les idées majeures que sa liste compte porter, elles ont un point commun : la volonté "d'aider les gens à s'organiser et faire que le conseil municipal soit un lieu qui puisse s'organiser pour faire entendre leurs exigences. Demain, si nous étions majoritaires à la mairie, ce qui est peu probable, on veut aider les gens à s'organiser localement. On n'est pas une candidature de témoignage, on espère peser, populariser les luttes, faire en sorte qu'elles aient du poids. Les marges de manœuvre des communes sont de plus en plus limitées par la métropolisation, mais le budget municipal doit être prioritairement consacré à l'aide aux personnes (logements, crèches, infrastructures d'aide aux plus démunis)". Isabelle Ufferte évoque la [réhabilitation](#)

Franck Raynal, lui, se sert "naturellement" de son bilan pour définir ses propres priorités autour de plusieurs thématiques. La première d'entre elles est l'environnement. "C'est ce qu'on n'a pas cessé depuis le début du mandat de mettre en place, c'est une sensibilité que j'ai toujours eue. Si on n'a pas l'environnement, on n'aura rien d'autre". Repas végétariens dans les cantines, "diminution de 29% du contenu carbone de la restauration scolaire", opération "Pessac sans plastiques pour faire en sorte, dans tout ce qui est municipal et paramunicipal, d'être exemplaire", mise en place du "World Clean up Day", moyenne de 482 arbres plantés par an (en dehors de ceux plantés dans la forêt de Toctoucau incendiée en 2015 et des arbres plantés le long de la rocade) : le maire sortant défend une écologie opérationnelle. "Si on veut continuer à planter, il faudra désartificialiser certains endroits. Depuis 2017, on a réduit la tâche urbaine, ôté de la constructibilité à des surfaces constructibles et diminué la constructibilité de certains endroits. 49% du territoire de la commune est sous EDC ou sous protection paysagère (taux de constructibilité). On ne veut pas construire n'importe comment, on a banni l'urbanisme en drapeaux dans le dernier PLU. En cœur d'îlot, on veut conserver la verdure". Sur le point de l'impact environnemental des mesures municipales, "Naturellement Pessac" semble être d'accord avec les gauches : "il ne faut plus qu'une seule décision publique ne se fasse sans considérer son impact. Le premier prisme au travers duquel on doit analyser les décisions publiques, c'est le développement durable. Ça passe par les bâtiments publics à énergie positive, la flotte des transports ou la continuité dans la végétalisation des espaces publics. Il faut aussi qu'il y ait plus de concordance entre les espaces privés et la préservation des trames vertes et bleues. L'innovation environnementale est un sujet de meilleure croissance et d'emploi". Pour ce qui est du volet démocratique, la mise en place du CESEL par tirage au sort de ses membres (hormis le président, nommé par le maire) et les cinq projets de délibérations proposés, "tous votés à l'unanimité" ("la première traitait justement du gaspillage alimentaire dans les cantines") pourraient aller plus loin, pourquoi pas rendant possible l'analyse des principales délibérations du conseil municipal, comme le fait, par exemple, le CESER pour le Conseil régional. À noter que sur le volet du campus, enjeu majeur s'il en est puisque Pessac en accueille 60% sur son sol, Franck Raynal compte porter le lancement coordonné d'Innocampus comme argument principal. Quant à ses adversaires à gauche, il avoue "être incapable de dire qui prendra le pas sur l'autre"...

Les listes portées par Sébastien Saint-Pasteur et Laure Curvale ont un point commun : celle de mettre en avant une "éco-conditionnalité" à l'ensemble des politiques municipales. Pour le premier, ça passe par la création d'un "budget climat" (inspiré notamment d'Oslo). "L'unité de valeur de ce budget serait la réduction des gaz à effet de serre, une logique comptable", souligne l'élu socialiste, coordonné par un adjoint aux finances "climat et solidarité au même niveau de responsabilité que l'adjoint aux finances classique". Ce budget serait décidé au travers d'une "large consultation" (référendum local) et un "compte-rendu annuel". L'objectif final, lui, serait de baisser de 20% les émissions de GES d'ici 2026, une écologie défendue comme étant "concrète, mesurable et redistributive. Il faut que nous soyons cohérents avec ces marches pour le climat et les remontées de terrains qui ont envie de transition. Ça doit peigner toutes nos politiques publiques, notamment grâce à ce référendum qui nous lie". En pleine phase de restitution des "Pessacathons", qui ont servi de vivier pour dégager des thématiques de campagne, Sébastien Saint-Pasteur met aussi en avant l'éthique comme priorité numéro un, devant même l'écologie. "La première chose à faire pour rétablir la confiance, c'est d'être exemplaire. On est face à une élection qui risque de connaître 40% d'abstention, ce dont je ne me satisfais pas" (41,81% au deuxième tour en 2014). En ce sens, en faisant figurer des candidats "exempts de condamnations pénales délictuelles" dans la liste de ses propositions, la liste indirectement au maire sortant et rejoint l'une des idées centrales du candidat non-encarté David Rybak. Le tout en souhaitant notamment "des règles d'attribution transparentes des subventions municipales et favoriser toutes les démarches permettant aux habitants de mieux comprendre et juger de l'action municipales", notamment au travers d'outils comme des "panels citoyens" ou un "conseil local de la vie associative". Enfin, au rayon symbole, on trouve la baisse de 10% des indemnités des élus majoritaires et la hausse de 20% de celles des membres de l'opposition... "L'attribution des subventions n'est régie par aucun règlement d'intervention, ça n'est donc pas transparent. Ce n'est pas au niveau d'une ville de 62 000 habitants. La transparence est un préalable pour restaurer la confiance". Enfin, on notera aussi la création d'une "Société Coopérative d'Intérêt

Collectif", un plan de lutte contre les précarités, un référendum d'initiative locale (écologie, urbanisme, démocratie) d'ici fin 2020.

Laure Curvale termine le bal. Avec peu ou prou la même finalité qu'en face : "vérifier au-delà de sa réalisation technique et financière, la meilleure réalisation écologique d'un projet". L'urbanisme vert est, là encore, un point clé : réduction des émissions de GES, encadrement des loyers, mutualisation des équipements dans le cadre d'Innocampus pour "faire en sorte que le campus soit un quartier à part entière de Pessac" ou encore la mise en place d'une révision de l'indicateur du coût carbone des bâtiments municipaux, qui n'est, selon Laure Curvale "pas corrigé en prenant en compte les variations saisonnières. Certaines années, les bâtiments basculaient de B à C. Les hivers doux, on avait plus de bâtiments vertueux... mais il n'y a pas d'indicateur sur tout le territoire". Mais l'urbanisme n'est pas le seul concerné : exonération de taxe foncière pour les propriétaires engageant des travaux d'économie d'énergie, développement du co-voiturage et du transport "à la demande" en plus de transports collectifs "plus fiables et fréquents", écoles et crèches écologiques, objectif du 100% bio et local dans les cantines, espaces communs et jardins partagés, supermarché inversé"... dans chacun des six axes du document de campagne, on retrouve au moins une proposition à laquelle on peut apposer un "label vert". La démocratie locale, elle, doit avoir une plus large place : bilan annuel (et intégration des 30 propositions d'Anticor), référendum d'initiative locale, délibérations citoyennes inscrites à l'ordre du jour de chaque conseil municipal... les tendances se recourent. Aurélie Haure, membre du mouvement Incroyables Comestibles, dénonce un [budget participatif](#) opaque. "J'ai déposé un projet de nichoir à chauve-souris pour lutter contre les moustiques. Je me suis rendu-compte qu'on était seul face à son projet, qu'on devait le monter dans un délai très court et qu'on ne nous demandait pas grand-chose. On ne sait pas comment c'est décidé, il n'y a pas de cohérence ni de transparence sur la décision. Je sais que j'ai été lauréate, mais je ne sais pas sur quel point j'ai été choisie". "Pour faire vivre ce budget participatif, il faut lui donner des moyens, des agents à disposition pour accompagner les projets", ajoute le colistier Michaël Ristic (Génération-s). "Il ne faut pas que ce soit juste un gadget". Ce dernier représente au total un investissement de [300 000 euros par an](#).

Stratégie de campagne

Les réunions publiques des cinq candidats en lice devraient ponctuer une grande partie du mois de février. Pour [Laure Curvale](#) et "L'écologie pour Pessac", la date de la prochaine réunion est fixée au jeudi 20 février à 19h30 à la salle Cohé (19h30), les deux dernières étant programmées en mars (dont la dernière le 11 mars à la salle de l'Orangerie). Sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, la liste se décline actuellement au travers de mini-portraits de ses colistiers. Du côté du [NPA](#), on programme trois réunions (sous réserve de confirmation définitive de la mairie) : le jeudi 20 février à la maison municipale de Saige 2 (18h30), le 27 février à l'Orangerie et le 12 mars dans la salle Roger Cohé. Point commun : David Rybak et sa liste "[Pessac avant tout](#)" iront aussi à Saige (maison municipale) pour une réunion publique programmée mercredi 19 février (20h30). "[Réinventons Pessac](#)" présentera officiellement l'ensemble de sa liste le lundi 17 février à la salle Bellegrave à partir de 20h30. Franck Raynal, enfin, multiplie les réunions publiques pour "[Naturellement Pessac](#)" : quatre sont programmées d'ici la fin du mois de février et quatre autres en mars, dont un "grand meeting du premier tour" le 11 mars à partir de 19h30, toujours à la salle Bellegrave.



Romain Béteille

Credit Photo : RB

Publié sur [aqui.fr](#) le 12/02/2020

[Url de cet article](#)